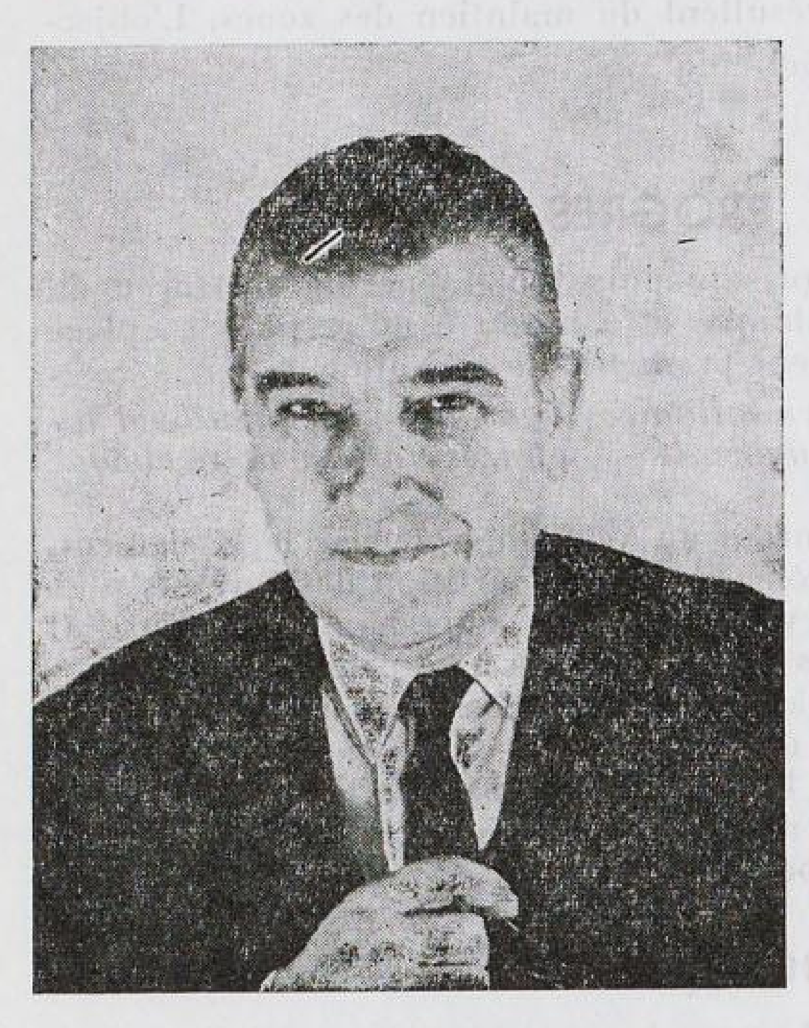
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

3e CIRCONSCRIPTION DE SEINE-ET-MARNE



Bertrand FLORNOY

Ve REPUBLIQUE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

En 1962 vous m'avez accordé votre confiance.

Aujourd'hui, je me présente à nouveau devant vous, conscient d'avoir été fidèle à mes engagements.

Depuis cinq ans, j'ai soutenu l'œuvre de paix et de rénovation entreprise par le général de Gaulle, chef de l'Etat.

Depuis cinq ans, par mes travaux à la Commission des affaires sociales, par mes interventions à la tribune du Parlement, et comme rapporteur du budget de la Jeunesse et des Sports, je me suis efforcé de rendre la plus efficace possible, la plus juste possible, l'action du Gouvernement de la Ve République.

Depuis cinq ans, aussi bien à l'Assemblée Nationale qu'au Conseil Général, j'ai fait porter mes efforts sur le développement de notre région Nord de Seine-et-Marne, jusqu'alors nettement défavorisée par rapport au Sud.

Dans cette action régionale je suis fier d'avoir obtenu ou d'avoir accéléré de grandes opérations, parmi lesquelles je citerai quelques-unes, concernant l'infrastructure et l'équipement :

— *modernisation, avant 1971, de la Route Nationale 3 entre Meaux et La Ferté-sous-Jouarre avec, dès 1965, la mise en service, de Meaux à Trilport, des premiers kilomètres sur 4 voies existant dans la circonscription ;*

— *mise en automatisation du téléphone pour nos communes avancée de 3 ou 4 ans ;*

— *financement du nouvel hôpital de Meaux et classement de celui de Coulommiers ;*

— *financement de nombreuses opérations sportives : piscine de Meaux, parc des sports de Coulommiers, gymnase de Lizy-sur-Ourcq, stades de Faremoutiers, de Quincy, etc... ;*

— *augmentation du nombre de classes primaires.*

- I -

UNE GRANDE POLITIQUE RÉGIONALE

— *pour une administration plus étoffée* et plus décentralisée dans le Nord du département. Le recours constant à la direction des Services à Melun ralentit toutes nos activités productrices. Il conviendra de préparer l'accession de Meaux au rang de Préfecture et le retour de Coulommiers à celui de Sous-Préfecture ;

— *pour des équipements collectifs* adaptés à l'avenir de notre région, associée au District parisien. L'effort portera, en particulier, sur l'implantation d'établissements d'enseignement et de formation professionnelle et la création d'un Institut Universitaire de Technologie qui aidera à la promotion de nos jeunes, y compris des jeunes ruraux, et donnera à la région de Meaux une vocation universitaire ;

— *pour une infrastructure moderne.* L'œuvre est commencée : il faudra hâter, et c'est possible, l'automatisation complète du téléphone, accélérer la modernisation de la Nationale 34 et des axes Nord-Sud; améliorer les transports ferroviaires ;

— *pour la fin des disparités* économiques et sociales qui résultent du maintien des zones. L'objectif est ici la disparition des zones dans l'ensemble du District d'ici cinq ans.

- II -

UNE POLITIQUE NATIONALE DE PROGRÈS

— En France, l'œuvre de redressement et d'expansion entreprise depuis 1958, a permis d'effacer, en grande partie, les retards tragiques que nous a légué la IVe République et a rendu à notre pays sa place de puissance moderne. L'effort budgétaire portera sur l'équipement productif de la Nation.

A ce propos, il faut noter que la part réservée aux dépenses militaires dans le budget national diminue chaque année, alors que la part de l'Education Nationale augmente — et très fortement à chaque budget.

— Les objectifs économiques et sociaux de notre action figurent au Ve Plan, voté par le Parlement. Ce Plan est susceptible d'être amélioré, en particulier en ce qui concerne une répartition des revenus plus équitable. La Ve République a fait que notre taux d'expansion devienne un des plus hauts d'Europe. Il est maintenant possible et nécessaire que l'ensemble des Français soient associés à ce profit.

— Le maintien de la paix, d'une paix obtenue par de Gaulle après 25 années de guerres et de campagnes coloniales, exige une politique non de nationalisme mais d'indépendance, seule capable d'assurer l'équilibre et d'éviter à la France d'entrer dans un conflit qui ne la concernerait pas. Cette politique d'indépendance vis-à-vis des « super-grands » aboutira à une Europe unie, à laquelle je crois et pour laquelle je travaille comme membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe.

LES CONDITIONS DU PROGRÈS

Une grande politique régionale et une politique nationale de progrès ne peuvent se réaliser que dans la continuité de l'effort, dans la stabilité.

Les Institutions nouvelles, plus précisément l'élection du Président de la République au suffrage universel, assurent la continuité de la politique française. Quant à la stabilité, elle dépend de l'accord entre le chef de l'Etat et une majorité cohérente, consciente de ses responsabilités.

Cette majorité cohérente, avec ses tendances et sa discipline, existe : c'est celle de la Ve République.

En face d'elle se dressent DES oppositions, sans programme commun mais toutes animées d'une passion commune : renverser de Gaulle.

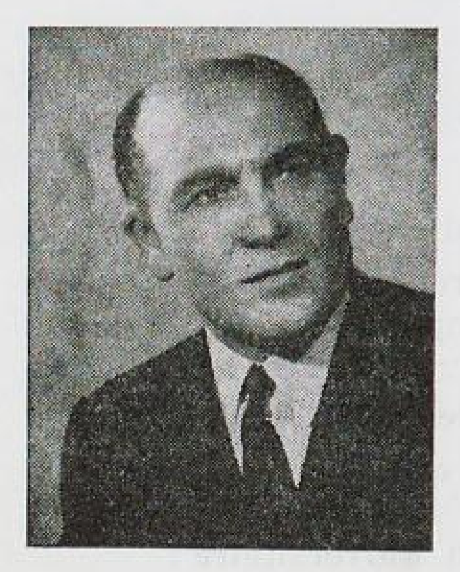
Nous avons un exemple de cet échantillonnage d'oppositions dans notre circonscription : une candidate communiste, une de nuance Mitterand, un nationaliste, et un « démocrate » sans investiture qui recherche aussi bien les voix conservatrices que progressistes.

Que feraient au Parlement les représentants de ces oppositions sinon s'opposer entre elles, si par extraordinaire elles devaient former une nouvelle majorité ?

Si je me présente avec confiance devant vous, électrices et électeurs de la 3e Circonscription, c'est parce que le travail que j'ai accompli pendant cinq ans m'autorise à compter sur votre estime.

C'est aussi parce qu'il est nécessaire pour notre pays et notre région d'assurer la continuité de la tâche.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA REPUBLIQUE !



François de PERETTI

Bertrand FLORNOY

Député — Conseiller général
Membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe
Ethnologue
Professeur au Collège des Sciences Sociales et Economiques;
Président de la Société des Explorateurs et des Voyageurs Français.
Engagé volontaire aux Forces Françaises Libres - Officier de Réserve
Croix de guerre 1939-45, chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre du Mérite sportif,
Commandeur de l'Ordre de la Recherche et de l'Invention.

Suppléant : **François de PERETTI,**
Attaché de Préfecture

IMP. ANDRÉ - POUYÉ - MEAUX